

# Nouvelles Villers



Bravo aux lauréats du concours des maisons fleuries !

## Dossiers

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE  
LES EXPLICATIONS DU MAIRE  
page 2

Culture : La reprise des Jeudis de Villers

Education : Retour sur la rentrée scolaire



- 2.3 / A la Une**
- ☑ Accueil des gens du voyage : oui à la concertation, non à la contrainte
  - ☑ A la découverte de Villers



- 4 / Environnement**
- ☑ Faites du solaire
  - ☑ Remise des prix des maisons fleuries 2004
- 5 / Pleins feux**
- ☑ Michèle, Sophie et Vincent, des parents d'accueil... qui ont du chien



- 6.7 / Dossier : Culture**
- ☑ La rentrée des jeudis de Villers
  - ☑ Les prochains spectacles
  - ☑ 3 questions à Pascal Brenneur



- 8.9 / Dossier : Education**
- ☑ Rencontre avec Marie-Paule Malo et Philippe Sales
  - ☑ Les travaux d'été
  - ☑ Les écoles de Villers



- 10 / Pratique**
- ☑ Nouveaux horaires au service Etat Civil
- 10 / Animations**
- ☑ L'AMCF à 35 ans
- 11 / Expression des Groupes Politiques**



- 12 / En bref - Agenda**

## ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : OUI A LA CONCERTATION, NON À LA CONTRAINTE

**VN : Monsieur le Maire, pourquoi vous êtes-vous exprimé devant la presse au sujet de l'accueil des gens du voyage ?**

PJ : Je suis très attaché à ce que, dans le respect de leurs traditions et de leurs modes de vie, mais aussi dans le respect des lois républicaines, les gens du voyage puissent vivre dignement en France.



Conférence de presse le 21/09/2004

Si je me suis exprimé publiquement, ce n'est pas pour refuser que Villers prenne sa part dans le dispositif, mais bien pour dénoncer la méthode employée par le Président de la Communauté Urbaine et montrer que je ne cautionnais pas une décision imposée sans concertation aux habitants de Villers-lès-Nancy.

La loi marque un progrès considérable pour les conditions d'accueil des gens du voyage d'une part et pour le cadre de vie et la quiétude des habitants d'autre part. Mais la participation de notre commune ne peut s'envisager qu'à quatre conditions :

- ☑ une concertation entre la CUGN et les communes,
  - ☑ des localisations conformes à la politique d'urbanisme des communes,
  - ☑ un travail préalable de sensibilisation et d'explication de la population,
  - ☑ une juste répartition des aires d'accueil entre communes.
- Aucune de ces conditions n'était remplie et je me suis donc logiquement opposé à cette décision.

**VN : Dans Avenir Magazine, le vice-président Schléret demande d'être « responsable ».**

PJ : Est-il lui-même responsable, quand après avoir affirmé par écrit à deux reprises que Villers ne serait plus concernée, il se désavoue ?

Nous devons nous mettre en conformité avec la loi SRU du 5 juillet 2000 : il manque à la commune 229 logements sociaux, ce qui nous coûte près de 35.000 € par an. Le seul espace disponible à Villers nous permettant de remédier à cet état, qui m'a été légué par mon prédécesseur, est le plateau. La communauté urbaine le sait bien. L'implantation d'une aire de passage des gens du voyage, en plus des problèmes de proximité avec le pôle technologique, torpille ce projet. Est-ce être responsable que de l'empêcher ?

On me dit maintenant que l'aire doit être proche du C.H.U. Le projet de 2002, approuvé par l'ensemble des communes, n'y faisait pas référence. Est-ce être responsable que de rajouter des conditions en dernière minute ? L'effort doit être partagé par toutes les communes concernées à l'Ouest et au Sud de l'agglomération, dans un esprit de responsabilité et de citoyenneté.

Qu'on ne s'y trompe pas en tout cas : dans cette affaire comme dans d'autres, je suis responsable du bien-être des Villarois, et je me battrais pour que leur sentiment soit pris en compte !

### CHRONOLOGIE

#### Février 2002

Etablissement du projet de schéma d'accueil des gens du voyage (1 aire de 15 à 30 places, 1 aire au Zenith pour 60 à 100 places, 1 aire de grand passage de 100 à 150 places)

#### Avril 2002

Avis favorable de la CUGN pour l'aire du Zenith et pour un terrain à Vandoeuvre

#### Juillet 2002

Courrier du Vice-président de la CUGN qui se termine par « le terrain de Villers est donc utilisé pour la dernière fois cette année. Votre commune n'aura donc plus à participer à l'effort d'accueil, à partir de 2003 »

#### Août 2002

Nouveau courrier de la CUGN qui affirme « il n'y aura pas d'implantation d'une aire de grand passage ou d'une aire aménagée permanente sur le territoire de la commune de Villers »

#### 23 août 2004

Courrier du Préfet aux Maires : ils doivent désigner les terrains d'accueil pour le 14 octobre 2004

#### 06 septembre 2004

Courrier de la CUGN au Maire de Villers faisant état du courrier du Préfet et l'informant de l'inscription au conseil de communauté du 24 septembre d'une délibération localisant une aire de 30 places à Villers

#### 10 septembre 2004

Réunion de la commission « Politique de la Ville » de la CUGN qui refuse la demande du Maire de ne pas faire état dans la délibération de la 3ème aire de 30 places à Villers.

#### 24 septembre 2004

Vote de la délibération comprenant l'étude d'une aire d'accueil de 30 places sur l'Ouest de l'agglomération, réalisée sur les communes de Villers ou de Vandoeuvre.

Directeur de publication : Pascal JACQUEMIN



Directeurs de rédaction : Cyrille PERROT - Catherine BOUZON

Ont collaboré à ce numéro : Pascal BRENNER, Jean-Philippe GURECKI, Henri SCHMITZ

Crédits photos : Mairie de Villers-lès-Nancy - Association Jongler et Compagnie - Zic Zazou

Conception : Martine DEMANGE Service Communication

Impression : 7700 exemplaires

Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle  
Imprimeur : EuroDialogPartners  
Villers Nouvelles n°14 - novembre 2004



## A LA DÉCOUVERTE DE VILLERS

Cette année encore, la municipalité avait organisé une découverte de notre commune pour ses nouveaux habitants. Au programme de ce samedi matin, les centres socio-culturels, le jardin botanique, la foire aux Pommes, le château Mme de Graffigny...



C'est autour d'un petit déjeuner en Mairie que les nouveaux Villarois ont été accueillis, le samedi 2 octobre, par le Maire et les élus municipaux. Après le discours d'accueil du Maire autour d'un petit déjeuner, le groupe a gagné à 9 h 15 le bus affrété pour l'occasion.

Il s'est d'abord rendu au centre socio culturel « Le Placieux » où un arrêt d'une dizaine de minutes a permis de découvrir le lieu. Puis le circuit a repris, en passant par le quartier d'Haussonville où se déroulait la Foire aux Pommes, pour rejoindre ensuite le domaine de l'Asnée.

Une quinzaine de minutes d'arrêt permettait au groupe de découvrir ce lieu exceptionnel de Villers. Après le domaine de l'Asnée, le bus a repris la route en direction du site archéologique de l'abbaye de Clairlieu. Nouvel arrêt pour apprécier ce site unique.



Puis le bus est reparti en direction du centre Jean Savine en passant par le lotissement de Clairlieu. A Jean Savine, des bénévoles de l'Association Clairlieu Animation, à qui cette structure est dédiée par la ville, ont fait découvrir les locaux et les activités qui s'y pratiquent.



Dernière partie de l'itinéraire : le jardin botanique du Montet en passant par l'avenue Paul Muller et la rue de Vandoeuvre, et présentation du château de Remicourt. Enfin, le Château Mme de Graffigny où le pot de l'amitié était offert par la ville, au milieu de l'exposition « Faites du Solaire ».

## VILLERS, SOLIDAIRE AU QUOTIDIEN

Ce quatorzième numéro de Villers Nouvelles est le reflet de l'ampleur et de la diversité du travail de la municipalité au quotidien dans tous les domaines :

- ✓ l'environnement, cette solidarité indispensable avec les générations futures, s'est manifestée avec les journées « Faites du solaire » qui ont rassemblé un public très important et très mobilisé.
- ✓ l'urbanisme dont le développement se doit d'être maîtrisé, afin que personne ne se sente exclu du développement en matière de logement dans notre ville. Ce numéro nous permet de vous tenir informés des menaces qui pèsent sur nos projets de construction de logements en mixité sociale sur le plateau depuis que la CUGN est revenue sur ses engagements écrits au sujet de l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage.
- ✓ la culture, dont un des objectifs est de rassembler toutes les générations, avec une nouvelle saison culturelle des « Jeudis de Villers », avec des spectacles vivants, sélectionnés pour intéresser tous les villarois et villaraises, des plus jeunes au plus âgés.
- ✓ l'éducation, en dotant les équipes pédagogiques de moyens suffisants pour qu'elles puissent enseigner, c'est-à-dire aussi permettre aux liens sociaux de se développer. Villers a la chance de pouvoir compter sur une aide éducatrice (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par classe, ce qui est loin d'être le cas partout.

Mais la solidarité, c'est aussi des actions concrètes des villarois eux-mêmes. La rubrique pleins feux met à l'honneur des citoyens qui n'hésitent pas à s'engager, en participant au dressage des chiens d'assistance aux personnes handicapées.

La solidarité villaroise s'exprime aussi dans le travail municipal en cherchant à être cohérents vis-à-vis des actions que nous proposons aux attentes villaraises. En tenant compte du sentiment de chacun dans l'intérêt de tous, au quotidien.

Pascal Jacquemin  
Maire de Villers-lès-Nancy  
Conseiller Régional

## FAITES DU SOLAIRE



**Résolument engagée dans le domaine de l'environnement, Villers-lès-Nancy est la première commune de Lorraine à proposer une subvention municipale à l'installation des Chauffe-Eaux Solaires Individuels. Pour aller plus loin dans ce domaine, la municipalité a organisé les 1er et 2 octobre derniers les journées « Faites du Solaire ».**

Les professionnels du secteur du solaire thermique s'étaient donné rendez-vous le 1er octobre pour la table ronde « Quel avenir pour le solaire thermique ? ». Initialement prévue au château Mme de Graffigny, elle a été déplacée à la salle Deruet, face au nombre d'inscrits plus important que la capacité de la salle de la rotonde. Pendant 2 heures, des élus dont J-Y. Le Deaut, député de Meurthe-et-Moselle, D. Béguin, Vice-président de la Région Lorraine, O. Jacquin, Conseiller général de Meurthe-et-Moselle, J-F. Husson, Vice-président de la CUGN, C. Perrot, adjoint au maire de Villers-lès-Nancy et des professionnels représentant l'ADEME et EDF ont débattu des avantages de cette source d'énergie.

Le financement a été une des principales questions au centre des débats, avec notamment le désengagement de l'Etat qui au lieu de subventionner directement l'installation offrira un crédit d'impôt. La subvention municipale villaroise de 150 € à l'installation qui vient en complément des autres dispositifs, a été saluée par nombre des installateurs venus échanger avec les décideurs politiques et économiques.

A l'issue de la table ronde, les participants se sont rendus au château M<sup>me</sup> de Graffigny pour visiter les stands des 8 fabricants et installateurs qui avaient répondu présents à l'invitation conjointe de la Mairie et de l'espace Info-Energie du Grand Nancy.

C'est plus de 200 personnes qui sont venues le samedi 2, pour voir ces 8 stands, dont une installation fonctionnelle dans le parc du château. Nombreuses ont été les questions, posées par des visiteurs parfois venus de loin : un des bulletins déposé dans l'urne du tirage au sort, qui a clôturé la journée, portait l'adresse d'un habitant du Vaucluse !

Rendez-vous en 2005 pour de nouvelles journées d'information sur les énergies renouvelables, qui ne l'oublions pas, sont au cœur de l'avenir que nous réservons à nos descendants !

### L'ESPACE INFO ENERGIE TIENDRA UNE PERMANENCE

à l'hôtel de Ville, bd des aiguillettes  
le 3 décembre 2004 de 14 h 00 à 17 h 00  
et à la Maison des Services Publics de Clairlieu  
le 24 novembre 2004 de 14 h 00 à 17 h 00



## GRAND SUCCÈS POUR LA REMISE DU PRIX DES MAISONS FLEURIES 2004.

Ce sont plus de 50 personnes qui sont venues assister à la remise du prix des Maisons Fleuries 2004 au château Mme de Graffigny. Après une présentation par Nelly Leuret, conseillère municipale déléguée à l'environnement qui a rappelé la procédure d'évaluation, Pascal Jacquemin a souligné que « l'environnement est un élément primordial de la qualité de vie » et félicité tous les participants. Puis les lauréats se sont tous vus remettre des livres sur le jardinage et la nature ainsi que des plantes et des bouquets de fleurs. L'après-midi s'est terminée autour du traditionnel pot de l'amitié. Félicitations à tous les jardiniers et fleuristes amateurs et rendez-vous en 2005 pour une nouvelle édition du concours des Maisons Fleuries.



### LE PALMARES 2004 :

#### BALCONS FLEURIS :



- 1<sup>er</sup> : LEHMANN Danièle
- 2<sup>e</sup> : TOSCHI Yolande
- 3<sup>e</sup> : WAGNER Sabine



#### FOYER PAUL ADAM :



- 1<sup>er</sup> : ROUNG Odette
- 2<sup>e</sup> : ROTA Irène
- 3<sup>e</sup> : GAUVAIN Raymonde



#### MAISONS FLEURIES :



- 1<sup>er</sup> : LEPETIT Monique
- 2<sup>e</sup> : KREMP Annick
- 3<sup>e</sup> : BADIER Elisabeth
- 4<sup>e</sup> : STOCK Nicole
- 5<sup>e</sup> : ALBRECHT Pierrette



Bravo à Mme LEPETIT, 1er prix du concours des maisons fleuries

## MICHÈLE, SOPHIE ET VINCENT, DES PARENTS D'ACCUEIL...

### QUI ONT DU CHIEN !

**Aujourd'hui en France, 5 millions de personnes souffrent d'un handicap de nature différente : visuel, auditif, mental. Pour 1,5 million d'entre elles, il s'agit d'un handicap moteur nécessitant fréquemment l'utilisation d'un fauteuil roulant. Les chiens d'assistance d'HANDICHIENS sont destinés à aider dans leur vie quotidienne les personnes atteintes d'un handicap moteur. Rencontre avec Michèle Lejeune, Sophie et Vincent Harel, des clairlocois au cœur du dispositif...**



Michèle Lejeune, Sophie et Vincent Harel avec Vanille et Uzel.

C'est par des amis que Vincent et Sophie Harel ont connu l'association lors d'une remise de chiens à des personnes handicapées. Ils voulaient depuis longtemps un chien mais désiraient bien l'éduquer et être utiles. Quant à Michèle Lejeune, une mauvaise expérience lui avait fait perdre sa confiance dans la race canine et elle voulait rétablir le contact avec le meilleur ami de l'homme. HANDICHIENS, anciennement connue sous le nom d'ANCAH (Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés) a été leur réponse.

Né en 1971 aux Etats-Unis, le dressage de chiens d'assistance arrive en France en 1986. Son but : fournir aux personnes handicapées moteur, enfants ou adultes, un compagnon qui soit aussi une aide dans la vie de tous les jours. Pour cela, 22 mois de travail sont nécessaires, dont les 16 premiers dans « une famille d'accueil » qui aura pour mission de préparer le chien à son séjour dans un centre d'apprentissage.

L'éducation du chien commence à 2 mois. Première mission de la famille d'accueil : socialiser le chiot en le mettant en contact avec un maximum de gens dans toutes les situations possibles. C'est ainsi que les Harel et Michèle Lejeune ont de nombreuses activités, à la maison bien sûr avec leur famille et amis, mais aussi à l'extérieur : promenades, accompagnement des enfants à l'école, voyage dans les systèmes de transports en commun.

Certaines ne sont pas faciles à effectuer ! Le chien pouvant être confié à des enfants, Vincent Harel souhaitait pouvoir l'amener à l'école Pagnol où sont scolarisés ses enfants : il a dû pour cela demander une adaptation de l'arrêté réglementant la circulation des chiens ! Quant à Michèle Lejeune, elle rappelle que son mari a dû la suivre quand elle a pris le tram pour le cas où elle en serait refoulée, car les chiens y sont interdits !

En même temps que la socialisation, il y a l'apprentissage des ordres et des actions qui vont faire du chiot le parfait assistant qu'il sera jusqu'à ses 8 ans, âge auquel il prendra sa retraite. 30 ordres en tout, des plus simples, reconnaître son nom et venir quand on l'appelle, aux plus élaborés comme ouvrir et fermer une porte, aboyer à la demande (pour pouvoir alerter) aux plus inattendus comme savoir actionner un interrupteur électrique ou même faire ses besoins sur ordre...

Tout au long de ces 16 mois, HANDICHIENS accompagne les familles d'accueil lors de réunions régulières où les apprentissages sont évalués. Bien sûr, tous les frais liés à la garde du chien (nourriture, laisse, cage de transport, vétérinaire) sont pris en charge.

Au bout de ce travail, vient le moment de la séparation avec le chien qui part ensuite au

centre d'apprentissage, moment difficile s'il en est car des liens très forts se créent entre la famille d'accueil et l'animal. Mais 6 mois plus tard, la cérémonie de remise des chiens aux personnes handicapées, au cours de laquelle maîtres et chiens se choisissent mutuellement, est l'occasion de retrouvailles et souvent d'établir des liens entre les familles d'accueil et les personnes handicapées qui reçoivent le chien.

Grâce aux familles d'accueil, les personnes handicapées auront un compagnon qui sera un aide dans la vie de tous les jours mais aussi un lien social fort avec le monde des valides : Vincent Harel, qui est lui-même handicapé, explique que **« le chien cache le fauteuil, les gens vont naturellement vers le chien et oublie le handicap »**.



Villers Nouvelles tient à féliciter Vincent et Sophie Harel, Michèle Lejeune et leurs familles pour cet acte citoyen fort, et souhaite à Uzel et Vanille, leurs élèves, beaucoup de succès dans leurs futures missions d'assistance !

*Si vous aussi, vous souhaitez aider HANDICHIENS, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Claude ROBERT au 06 16 30 74 52 ou [claud-victor.robert@onf.fr](mailto:claud-victor.robert@onf.fr). Plus de renseignements sur Internet : [www.handichiens.org](http://www.handichiens.org).*

## LA RENTRÉE DES « JEUDIS DE VILLERS »

C'est le jeudi 7 octobre qu'a sonné l'heure de la rentrée pour la nouvelle saison culturelle 2004 - 2005.

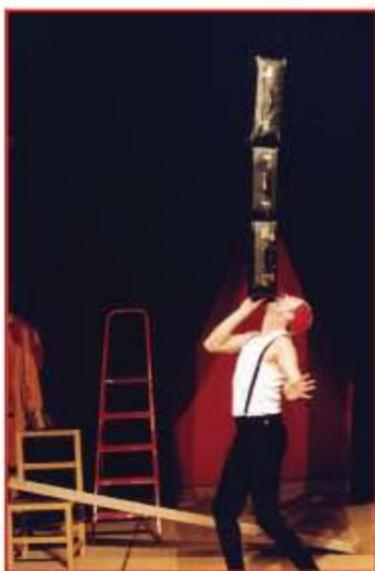
En ouverture de cette soirée où étaient présents en nombre les Villarois et Villaroises mais aussi des représentants des communes de l'agglomération, Pascal BRENNEUR, adjoint en charge de la culture et Michel CARD, conseiller délégué aux Fêtes et Manifestations, ont présenté les futurs spectacles. Cette année encore, les spectateurs auront rendez-vous avec l'émotion, le rire, la bonne humeur et la création.

Le groupe vocal de chant a cappella PICCOLO s'est ensuite produit devant une salle comble. De retour du festival de musique française Alexandre III à Moscou et avant de prendre possession du Sentier des Halles à Paris, les cinq compères ont enflammé la salle. Emmanuelle et Etienne Guillot, Christophe Drag, Christophe Raymond et Laurent Deffaux ont emmené les spectateurs dans un tourbillon de chansons.

Un beau succès annonciateur de celui des autres rendez-vous de cette saison culturelle, n'en doutons pas !



## LES PROCHAINS SPECTACLES



**lundi 6 décembre 2004 - 20 h 30 - Centre culturel « Les Ecraignes »**

**Spectacle de clown**

**« MARCELLO » par l'association « Jongler et Compagnie » d'Epinal**

Avec : Marcel GRAND

Mise en scène : Dominique FARCI

MARCELLO dort, il rêve. De quoi ? Le sait-il lui-même ?

Peut-être de ses louches, de son accordéon, peut-être de ses bouteilles, ou de ses valises. Bientôt le réveil va sonner et alors ...

Marcello est clown, mais aussi musicien, acrobate, magicien, funambule, contorsionniste, dompteur de valise, jongleur à la louche et premier acrobate porteur à la bascule...

Le clown s'amuse d'objets ordinaires qu'il mêle à

des accessoires de cirque pour composer ses propres partitions.

Le spectacle est en déséquilibre permanent entre exploit et catastrophe, entre le monde foisonnant du personnage et le monde extérieur, entre l'enfance et l'âge adulte.

Marcello, le spectacle accompli, retournera à ses pensées, car il est clown, et donc un peu rêveur.

A l'occasion des Fêtes de la Saint Nicolas, ce spectacle sera également présenté, à tous les enfants des écoles de la Ville et en présence de Saint-Nicolas les 6, 7, 9 et 10 décembre en matinée.

**jeudi 20 janvier 2005 - 20 h 30 - Centre culturel « Les Ecraignes »**

**Concert humoristique et délirant**

**« BROCANTE SONORE » - par le groupe ZIC ZAZOU d'Amiens**

Un atelier est installé sur scène. Un établi d'usine avec des fraiseuses, des perceuses, des robots, des meules, des chaises, une table, un réveil et plein d'autres objets.

Les ouvriers se mettent à travailler, mais en musique, c'est plus fort qu'eux ! Petit à petit, une symphonie musicale se met en place. Un tuyau en PVC devient un orgue à percussion, des tuyaux d'arrosage se transforment en clarinette, des réveils s'animent, des tonneaux se métamorphosent en Djembé...

Ces zazous là recyclent tout ce qui leur tombe sous la main et les bruits s'abouchent pour donner des sons

qui forment à l'oreille une sacrée musique.

Dans cette nouvelle création, Zic Zazou se lance dans l'expérimentation sonore.

Les instruments sont devenus des objets bruts. Les « musiciens » se retrouvent apprentis, en éveil, à redécouvrir la musique et les gestes originels : souffler, gratter, frapper, caresser...

Ces objets musicaux nouveaux et leurs apparentes limites contraignent le groupe à inventer de nouvelles manières de composer, d'orchestrer le rudimentaire. C'est à une drôle de Brocante Sonore que nous convie Zic Zazou !



### 3 QUESTIONS A PASCAL BRENNEUR

« Le propre de la culture est de rassembler les générations ». Telle est une des idées fortes qui animent Pascal BRENNEUR, adjoint à la vie culturelle, dans son action. A l'occasion de la nouvelle saison culturelle 2004 - 2005, Villers Nouvelles fait le point avec lui.



**VN :** Pascal Brenneur, quelles sont les grandes lignes de la politique culturelle menée depuis 2001 ?

**PB :** La culture ne faisait pas l'objet d'une attention suffisante de la part de l'équipe municipale précédente. Une étude a montré que parmi les villes de 10 à 20.000 habitants de la région, notre commune consacrait les budgets les plus faibles à l'action

culturelle. Nous avons, dès lors, voulu afficher une véritable ambition dans ce domaine, au-delà des animations et manifestations organisées par le très riche tissu associatif local.

Ainsi, nous avons conforté un véritable service culturel pour initier une politique culturelle ambitieuse et cohérente, qui réponde aux attentes de toute la population, et renforcé notre soutien aux associations culturelles. Je rappelle ainsi les 272 045 € alloués en 2004 à ces associations, soit 38,5 % des subventions aux associations. La ville engage tous ses moyens pour soutenir et encourager tous les rendez-vous incontournables de la vie locale. Je ne peux citer toutes les manifestations associatives qui ont reçu l'appui de la municipalité ou les initiatives nouvelles, comme notre participation à la fête de la musique, à la journée du patrimoine...

Il y a encore ces expositions régulières dans le hall de l'hôtel de Ville et tout le monde se souvient de l'immense succès de l'exposition DAUM, organisée en 2002 en partenariat avec le Pôle verrier.

Nous avons aussi amélioré les équipements socio-culturels, pour les rendre accessibles à tous, en rénovant les centres Jean Savine, du Placieux, des Ecraignes ou la Maison des Associations. La tâche est encore immense tant ce patrimoine n'avait pas, avant 2001, fait l'objet d'un entretien suffisant. Le cas du Château Mme de Graffigny (ex GEC) est de ce point de vue exemplaire : racheté par l'ancienne municipalité, il n'avait fait l'objet d'aucun projet qui aurait pu valoriser ce haut-lieu du patrimoine local.

Et enfin, nous avons initié une véritable programmation culturelle.

**VN :** Parlez-nous justement des « Jeudis de Villers ».

**PB :** La programmation de ces « Jeudis de Villers » reflète notre ambition : elle répond à un défi, celui de proposer une offre culturelle complémentaire à celle de Nancy.

Nous avons relevé ce défi, et notre dynamisme culturel est désormais reconnu au-delà de notre commune : notre partenariat avec la FNAC, qui nous permet d'accéder à son réseau de billetterie, est la reconnaissance de la qualité de cette programmation

Nous avons souhaité une saison culturelle, riche et diversifiée dans tous les domaines d'expression, du théâtre à la chanson, de l'opérette à la danse, de la musique classique à la création contemporaine.

Pour cette 4ème saison culturelle, des troupes reconnues, qui parfois viendront de loin, nous montreront un aperçu de leur talent. Ainsi, le groupe Piccolo (en octobre 2004), la troupe Zic Zazou (en janvier 2005), le Gustavo Quartet (en février 2005), les Octaves (en mars 2005), ou les comédiens du théâtre de la tête de mule de Dijon (en novembre 2004) ou du théâtre du torrent d'Annemasse (en avril 2005)... Tous ces artistes nous promettent de grands moments de rire, d'émotion et de sensibilité.

Cette saison culturelle se veut ouverte à tous les publics. Pour le jeune public par exemple, c'est le clown Marcello qui accompagnera, en plus d'une soirée dans le cadre des « Jeudis de Villers », les élèves des écoles dans le cadre des festivités de la St-Nicolas en décembre prochain. Pour les plus anciens, une soirée exceptionnelle sera proposée dans le cadre du 60ème anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, avec un récital de chant sur des airs des années 40-50 et une représentation de la pièce « C'est Jean Moulin qui a gagné » par la troupe des comédiens du Caveau de la Roële, avec qui nous avons développé une collaboration efficace que je tiens à saluer.

Enfin, en mai 2005, nous nous associerons au tricentenaire des Lumières, le Château Mme de Graffigny accueillera une exposition exceptionnelle

Je suis sûr que cette saison culturelle rencontrera le succès qu'elle mérite.

**VN :** Pour finir, quels sont vos projets ?

**PB :** Nous allons bien sûr conforter les actions déjà mises en place :

- ☑ Le soutien aux associations à vocation culturelle et l'encouragement aux diverses manifestations qu'elles organiseront, en collaboration avec Michel CARD, conseiller délégué aux fêtes et animations.
- ☑ Le développement de la programmation culturelle en lien avec nos partenaires.
- ☑ L'optimisation des équipements socio-culturels, avec notamment le réaménagement du sous-sol du Château Mme de Graffigny, pour y créer un espace d'exposition permanent dévolu aux Arts plastiques opérationnel en 2006.
- ☑ La création d'une salle de répétition musicale au centre des Ecraignes : c'est là une demande forte de la part des jeunes musiciens qui ne peuvent disposer d'un tel équipement dans notre commune.
- ☑ Une réflexion en cours sur une action destinée à favoriser la lecture des jeunes en lien avec le réseau des Bibliothèques pour Tous.

On pourrait encore multiplier les perspectives tant notre ambition est grande dans ce domaine de la culture.

## RENCONTRE AVEC MARIE-PAULE MALO ET PHILIPPE SALES

Ce numéro d'automne de Villers Nouvelles est l'occasion de faire le point sur la rentrée scolaire. Nous avons rencontré Marie-Paule MALO, adjointe déléguée à l'enseignement et Philippe SALES, conseiller municipal délégué aux activités scolaires et périscolaires



**VN : Marie-Paule Malo, comment jugez-vous la rentrée scolaire 2004-2005 ?**

MPM : Elle s'est globalement bien passée. Nous avons craint des problèmes d'effectifs pouvant conduire à des fermetures de classes, mais ils se sont révélés stables : 18 élèves de moins en primaire mais 10 de plus en maternelle par rapport à l'année dernière.

**VN : la municipalité a la charge de la gestion matérielle des maternelles et primaires. Comment cela se traduit-il à Villers-lès-Nancy ?**

MPM : Sur le plan matériel, en 2002 et 2003, nous avons renouvelé le parc informatique des écoles. Nous avons poursuivi ce travail en mettant à jour les ordinateurs installés, avec de nouveaux logiciels. Nous avons surtout pour cette année, équipé toutes les écoles d'un photocopieur. On sait l'importance des photocopies dans la vie des classes, et c'est pourquoi nous avons opté pour un système de location avec maintenance qui garantit une disponibilité maximale. Bien sûr, nous continuons à soutenir les coopératives scolaires, en les dotant pour qu'elles puissent acquérir les manuels scolaires qui sont distribués aux enfants. Nous nous occupons aussi des petites fournitures scolaires, ce qui n'est pas sans poser problème avec la nouvelle réglementation sur les marchés publics, notamment pour les maternelles qui ont besoin de matériels bien déterminés. Mais nous avons pu passer un marché selon des procédures spécifiques pour être en parfaite adéquation avec les besoins exprimés des enseignants. Sur le plan du personnel, nous avons fait le nécessaire pour que dans chaque classe de maternelle, l'enseignant soit accompagné d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles).

**VN : Philippe SALES, le secteur scolaire ne comprend pas que les écoles et les temps d'enseignement. Il concerne aussi la cantine et la garde des enfants avant ou après l'école. Qu'en est-il à Villers-lès-Nancy ?**

PS : Effectivement, nous nous intéressons à la vie de l'enfant durant toute sa journée : avant et après les cours avec les activités périscolaires, que nous avons prolongées jusque 18 h 30 l'année dernière, pour répondre à

une demande des parents, à midi avec la restauration. Le succès de la restauration scolaire à Villers – (il faut savoir que si le nombre d'enfants scolarisés a légèrement chuté, celui des enfants qui mangent dans nos cantines est en forte augmentation) – fait que nous avons dû dédoubler les services dans nos trois cantines. Il faut occuper et surveiller les enfants qui attendent leur tour ou ont fini de manger.

**VN : Qui s'occupe des enfants durant ces plages « hors école » ?**

PS : Ce sont des personnes qui ont toutes un diplôme en animation. C'est un des grands changements par rapport à ce qui se faisait avant 2001. Chaque restaurant et groupe scolaire où se déroulent des activités périscolaires sont supervisés par un directeur titulaire d'un BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centre de vacances et de loisirs), qui a avec lui des animateurs ayant le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs). Nous avons ainsi voulu professionnaliser le dispositif pour qu'il ne soit plus, comme par le passé, une simple garderie.

**VN : Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement ?**

MPM : J'aimerais étendre l'offre de spectacles qui se fait actuellement en direction des élèves du primaire : ils peuvent assister à 3 spectacles dans l'année et je voudrais que les élèves de maternelle puissent assister à, au moins un spectacle spécifiquement conçu pour eux.

PS : Je suis particulièrement fier de la commission Menus que nous avons mise en place et je souhaite continuer à la développer. Villers est une des rares villes de l'Est de la France à réunir une fois par mois, des élus et fonctionnaires de la Mairie et des représentants des parents d'élèves et des représentants élus des enfants pour discuter avec notre prestataire des repas qui seront servis dans les restaurants scolaires.

### COMPÉTENCES

#### DES ADMINISTRATIONS



**L'Etat** : les universités



**La Région** : les lycées



**Le Département** : les collèges



**La Commune** : gestion matérielle des écoles maternelles et élémentaires

## LES INSCRIPTIONS 2005-2006

Comme pour la rentrée scolaire 2004-2005, les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire seront prises au Service Education en Mairie, à partir du mois de mai (2005) en relation avec les établissements scolaires.

Les parents ou responsables légaux devront se présenter munis d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Ils seront ensuite orientés vers l'établissement dépendant de leur secteur. Les demandes de dérogation à la carte scolaire seront examinées individuellement.

## LES TRAVAUX D'ÉTÉ



Pascal Jacquemin et René Bodin avec les services techniques de la ville lors de la visite de contrôle des travaux.

Comme tous les ans, les services techniques de la Mairie ont mis à profit les congés d'été dans les écoles pour effectuer de nombreux travaux. Le montant total des investissements s'est élevé cette année à 100.000 euros. Voici quelques exemples marquants des plus gros travaux, qui viennent s'ajouter aux demandes plus ponctuelles et aux travaux systématiques de vérification et mise en conformité électrique, de plomberie, de serrurerie ou de menuiserie :

- Reprise de l'étanchéité de la toiture de la primaire Camus
- Aménagement de la cour de la primaire « Les Aiguillettes »
- Remplacement des stores de la salle de jeux de la maternelle Herbinière-Lebert
- Reprise de l'étanchéité de la toiture de la maternelle Pagnol

## LES EFFECTIFS

	Année scolaire		
	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Primaires	679	684	666
Maternelles	464	451	461
<b>Total</b>	<b>1143</b>	<b>1135</b>	<b>1127</b>

légère baisse en primaire, stabilité en maternelle

## LES ÉCOLES DE VILLERS

### ELÉMENTAIRE ALBERT CAMUS

Directrice : Mme PARGNY-BOUTARD  
81 élèves  
4 classes (1 CP/CE1, 1 CE1/CE2, 1CE2/CM1, 1 CM1/CM2)



### ELÉMENTAIRE LES AIGUILLETES

Directeur : M. Gilbert PEDOT  
192 élèves  
8 classes (1 CP, 1 CP/CE1, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2, 1CM2)



### ELÉMENTAIRE DU CHÂTEAU

Directeur : M. Gérard LORETTE  
274 élèves  
10 classes (2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2)



### ELÉMENTAIRE MARCEL PAGNOL

Directeur : M. Patrick GEORGEON  
146 élèves  
6 classes (1 CP, 1 CP/CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2/CM1, 1 CM1, 1 CM2)



### MATERNELLE ALBERT CAMUS

Directrice : Mme Alexandra HUMBERT  
3 classes (1 tout petits / petits, 1 petits / moyens, 1 moyens / grands)



### MATERNELLE SUZANNE HERBINIERE-LEBERT

Directrice : Mme Martine MARCHAND  
5 classes (1 tout petits / petits, 1 petits, 1 petits / moyens, 1 moyens / grands, 1 grands)



### MATERNELLE DERUET

Directrice : Mme Marie-Odile SMODIS  
169 élèves  
6 classes (2 tout petits / petits, 1 petits / moyens, 1 moyen, 1 moyens / grands, 1 grands)



### MATERNELLE MARCEL PAGNOL

Directrice : Mme Frédérique DESCHARMES  
104 élèves  
4 classes (1 tout petits / petits, 1 petits / moyens, 1 moyens, 1 grands)



**3 RESTAURANTS SCOLAIRES** : 380 repas servis chaque jour

Un certain nombre d'élèves villarois sont scolarisés à Nancy, au groupe scolaire du Placieux dans le quartier d'Haussonville, en maternelle (46 enfants) et élémentaire (33 enfants).

## NOUVEAUX HORAIRES AU SERVICE ETAT-CIVIL

Depuis décembre 2001, la Mairie est ouverte deux heures de plus tous les jours : en effet, les services accueillent maintenant les usagers 1 heure de plus le matin (de 8 h 30 à 9 h 00 et de 12 h 00 à 12 h 30) et 1 heure de plus l'après-midi (de 13 h 30 à 14 h 00 et de 17 h 00 à 17 h 30). En revanche, la permanence de l'Etat-Civil du samedi matin est maintenant supprimée, comme dans nombreuses communes du Grand Nancy (y compris la ville de Nancy elle-même). Explications.

En effet, la majorité des questions posées ce jour ne concernait pas les demandes d'état-civil, mais plutôt :

- ☑ les services Culture et Sport (location de salle, renseignements sur les manifestations du week-end ou les clubs sportifs) ;
- ☑ les services de police : le commissariat de rattachement de Villers-lès-Nancy étant fermé le samedi, il faut s'adresser à celui du boulevard Lobau (03 83 17 27 37) ;
- ☑ les services techniques (demandes relatives à des travaux d'ordre domestique) ;
- ☑ la Communauté Urbaine du Grand Nancy, (questions relatives à la Voirie - 03 83 91 83 91).

Quant aux démarches d'état-civil proprement dites, seuls les décès sont véritablement concernés. Or, si la déclaration peut se faire dans les 72 heures, le permis d'inhumation doit être délivré sans délai. L'adjoint de permanence dispose d'une mallette comportant tous les éléments nécessaires pour répondre à cette demande. Le numéro d'astreinte de la Mairie (06 10 22 86 44) permet de le joindre à tout moment.

Rappelons aussi que le site Internet de Villers-lès-Nancy dans la rubrique **Demander en ligne un acte d'état civil** (<http://www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/251.htm>) permet de demander 24h/24 et 7j/7, les actes de naissance, de mariage et de décès.

A noter que les permanences d'avocats qui se tenaient à l'état civil auront lieu maintenant au 3, rue Maurice André à côté de la police municipale.

### Prochaines permanences :

- le 13/11 de 10 h 00 à 12 h 00, Claude RICHARD
- le 20/11 de 10 h 00 à 12 h 00, Philippe CROUVIZIER
- le 11/12 de 10 h 00 à 12 h 00, François-Xavier KOEHL

## QUAND VENIR AU SERVICE ETAT-CIVIL

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	
8 h 30 - 9 h 30						■ Période creuse
9 h 30 - 10 h 30						■ Période de forte affluence
10 h 30 - 11 h 30						
11 h 30 - 12 h 30						
13 h 30 - 14 h 30						
14 h 30 - 15 h 30						
15 h 30 - 16 h 30						
16 h 30 - 17 h 30						



# ANIMATIONS

## L'AMCF A 35 ANS...

**Quelle est l'association Villaroise qui existe depuis 35 ans et a 615 membres, dont le plus jeune n'a que 5 ans et le plus âgé 83 ? Qui a 21 salariés dont 4 à plein temps et 35 bénévoles ? Qui gère un budget de plus de 250.000 euros ? Qui a envoyé 4 représentants défilier sur les Champs-Élysées lors du bicentenaire de la Révolution Française en 1989 ? C'est bien sûre l'AMCF, « Association Musique Culture Folklore » !**

### Enseigner la musique !

L'AMCF est connue pour son école de musique : 12 instruments (de la guitare électrique à la flûte traversière) sont proposés pour plus de 2000 heures de cours assurées. L'AMCF, affiliée à la Fédération Musicale de France délivre des diplômes qui attestent sur tout le territoire français du niveau musical des élèves. Le concert de Noël et celui de fin d'année scolaire marquent l'année.

### Dancez maintenant !

Quel complément rêvé à la musique que les cours de danse ! Il y en a pour tous les goûts : valse, jazz, mais aussi tango argentin, et le toujours spectaculaire rock acrobatique, mis en valeur tous les ans lors du gala de danse en juin. A noter, le gala de Hip Hop qui se tiendra au centre des Ecraignes pour la troisième fois en 2005 !

### Distraire les enfants !

L'A.M.C.F. leur propose des activités musicales, culturelles et sportives pendant les vacances de février, de Pâques et d'été. Actuellement, l'A.M.C.F. ne peut accueillir plus de 49 enfants et étudie comment augmenter ce chiffre. N'oubliez pas non plus Halloween, qui fait défiler tous les ans de gentils petits « monstres » qui vous joueront des tours si vous oubliez les friandises !

### Faire la fête !

L'A.M.C.F. organise deux événements : la fête du Bois et la foire aux Pommes. Elles ont redynamisé le quartier autour de l'église Sainte Thérèse. La dernière foire aux Pommes a réuni plus de 170 exposants et plusieurs milliers de kilos de pommes ont été vendus ! Parmi les autres activités festives de l'AMCF, il y a bien sûr la grande soirée dansante qui se tiendra, en 2005, le 5 février.

### 35 ans !

Le 14 décembre 2004 à 18 h 00, l'A.M.C.F. fêtera ses 35 ans au centre des Ecraignes au cours d'un grand spectacle qui retracera son activité, avec la renaissance d'une harmonie de 15 musiciens ! Et bien sûr, un pot de l'amitié clôturera en beauté la soirée !



### LE MARCHÉ DE NOËL

Pour la première fois en 2004, l'A.M.C.F. organisera son marché de Noël au centre du Placieux, les 16, 17 et 18 décembre.

Au programme une trentaine d'exposants qui proposeront des objets d'arts, des décorations et des sujets de Noël...

Une buvette servira toute la journée vin chaud, marrons grillés, crêpes, gaufres...

Une tombola permettra de gagner toutes les heures de nombreux lots dont des bouteilles de champagne.



Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

## Les illusions de la politique

Lors du conseil municipal de juin, le Maire a fait adopter, malgré notre franche opposition, l'adhésion de la Ville, en tant que telle, à l'association pour l'Europe sociale. Nous y étions très nettement opposés, car, sous prétexte d'Europe et de social, sujets éminemment respectables, il s'agissait d'une opération purement politicienne, du même genre que ceux qui se profilent à l'horizon avec les positions prises par certains « présidentiables » à l'occasion d'un prochain référendum.

Cette adhésion signifie que Villers, dans sa globalité, figure comme membre d'une association présidée par M. Larrouturnu, comprenant des membres « éminents » comme José Bové, ou Noël Mamère, et tous les grands fauves médiatiques de la gauche.

Cette adhésion signifie également que Villers s'associe obligatoirement à une pétition que vous pouvez consulter sur [www.europesociale.com](http://www.europesociale.com).

Vous y découvrirez que notre ville demande, entre autres, au terme d'une période de 10 ans : un taux de chômage européen inférieur à 5%, un taux d'illettrisme à 10 ans inférieur à 3%. C'est beau, c'est grand, c'est généreux, c'est « politique » !

Mais vous y croyez, vous ?

Et pourquoi pas faire peindre la lune en rose !

L'Europe est un sujet grave, qui mérite bien mieux qu'une telle pétition irréaliste et visiblement politicienne. Quant à l'Europe « sociale » on peut certes l'appeler de tous nos vœux, mais croire qu'en dix ans on va arriver à harmoniser les lois sociales de Londres à Varsovie, ne peut être qu'une illusion. De sorte que cette adhésion qui était déjà indécente dans une ville qui est dirigée par une municipalité minoritaire devient purement grotesque. Il y avait déjà l'augmentation des impôts et le recrutement exagéré des personnels, mais là, en faisant adhérer la ville à cette pétition, l'équipe actuelle a nettement dépassé les bornes. A vous de juger.

Roger MARI

pour un groupe d'opposition.

Les gauches villaroises et l'Europe sociale

L'Europe se met en place petit à petit, même si elle ne se construit pas toujours dans un ordre de priorités que l'on pourrait trouver logique ou, tout au moins, souhaitable. Ainsi, la priorité donnée aux décisions d'ordre monétaire et économique laisse penser que rien n'est fait au plan européen sur le plan social. Cela n'est pas exact, car des instances sont en place au sein de la Commission européenne depuis de nombreuses années et les gouvernements qui se succèdent dans nos différents pays, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont eu et ont encore tout le loisir de s'en préoccuper et de fixer des axes de travail à la dite Commission. Ainsi, le fameux « Et maintenant, l'Europe sociale ! » des socialistes lors des dernières élections européennes sonnait comme un aveu : qu'ont-ils fait jusqu'à présent quand ils étaient au pouvoir et pourquoi feraient-ils quelque chose maintenant ?

Cela étant, une autre raison pour laquelle l'Europe sociale n'avance pas plus vite est que les affaires sociales sont aussi, peut-être avant tout, comme en France, l'affaire des partenaires sociaux. Au plan européen, le patronat a su s'organiser. En revanche, les syndicats, au sein de la Confédération Européenne des Syndicats, ne sont guère efficaces et semblent plus préoccupés de défendre leurs avantages acquis dans chacun de leurs pays respectifs et, en France, en raison de leurs divergences de vues. C'est aussi là que le bât blesse ! Demandez leur une position commune sur les retraites, la couverture sociale, l'emploi ; vous pouvez attendre longtemps encore.

Sur le plan politique français, c'est la cacophonie, tant au Parti Socialiste que chez ses alliés de « la gauche plurielle ». C'est dans ce contexte que notre maire socialiste choisit de faire voter au dernier Conseil municipal l'adhésion de notre commune de Villers-lès-Nancy – en tant que telle – à une association intitulée « Union pour l'Europe sociale » qui a pour but « de favoriser la négociation et la mise en oeuvre d'un véritable traité de l'Europe sociale » ! Cela ne coûte que 250 euros par an, mais là n'est pas l'essentiel de la question ; de qui se moque-t-on ?

En outre, les conditions de fonctionnement et les dates de création de cette association n'ont pas pu nous être clairement exposées. Ce n'est, une fois de plus, qu'un affichage, de la poudre aux yeux... Nous avons évidemment voté contre, car l'Europe mérite mieux que ces gesticulations locales qui ne cherchent qu'à masquer de profondes divisions dans les rangs de la gauche sur ce sujet.

L'Autre Choix pour Villers.

## UN TRAITE POUR L'EUROPE SOCIALE : LA POUDDRE AUX YEUX SOCIALE-DEMOCRATE

Le Conseil Municipal de Villers-lès-Nancy et sa majorité bétonnée ont voté le 28 juin dernier l'adhésion de la commune à l'Association « Union pour l'Europe sociale » ; cette association est en fait une émanation du PS. et donc il faut bien aider les copains.

Cette association a des statuts, un projet, une pétition de principe :

Evidemment c'est plein de vœux pieux et remplis de propositions d'apparence progressiste, mais chacun sait que de bonnes intentions l'enfer en est pavé.

Comment cette Europe sociale, sociale-démocrate, peut-elle être crédible ? Ils nous disent qu'ils vont, dans les prochaines années, tout faire ce qu'ils n'ont pas fait précédemment ! Les socialistes gèrent l'Europe depuis 30 ans avec les chrétiens-démocrates : où sont les avancées sociales ? Les gouvernements sociaux-démocrates en Angleterre et en Allemagne, par leurs « réformes », montrent qu'ils toument le dos au progrès social ; un exemple seul : le gouvernement Blair permet d'augmenter largement les droits d'inscription des étudiants dans les universités, c'est ainsi pour lui que se manifeste l'avancée démocratique et sociale ! Et rappelons les présidences Mitterrand, le gouvernement Jospin, quel est leur bilan ? Inégalités sociales aggravées, précarité décuplée, dénationalisations pour permettre la remise en cause des services publics...

Il y a peut-être aussi du dangereux dans ce projet d'Europe sociale, sociale-démocrate : que signifie la proposition « harmonisation vers le haut des impôts nationaux en Europe » ? N'y a-t-il pas assez de prélèvements en tout genre ? Un projet d'impôt européen concerne les entreprises, semble-t-il, mais méfions-nous : les socialistes ont créé la CSG et aiment bien accroître la fiscalité...

Cette association et son projet veulent faire croire également que l'Europe unie aura une politique indépendante, quand on sait aujourd'hui que l'Europe est pour partie soumise aux intérêts américains, c'est un leurre de parler de l'indépendance de l'Europe !

Et que les nantis se rassurent : « l'Union pour l'Europe sociale » ne remet pas en cause leur domination, ni leurs profits. C'est pourquoi ce projet reste au niveau du racolage électoral dans la bonne tradition de la logorrhée sociale-démocrate.

Pierre Pégeot - Gauche Villaroise

## Tri sélectif, développement durable : un engagement citoyen.

Le dernier conseil municipal du 28 septembre nous a donné l'occasion d'écouter un de nos collègues d'opposition nous expliquer comment le service de ramassage des ordures avait refusé d'enlever un de ses sacs de déchets recyclables au motif qu'il contenait une bouteille en verre.

Notre collègue s'en est ému, il a menacé en cas de récurrence de l'envoyer en recommandé au Président de la CUGN. De plus, il a demandé à ce que l'on adresse au service de ramassage un rappel à l'ordre. Mme Marie-Christine Marnier, adjointe au maire en charge des relations avec la CUGN, a expliqué que si le verre était collecté à part, ce n'était pas pour le contraindre personnellement, mais c'était surtout pour protéger les personnes affectées au tri manuel du danger d'une blessure lors de la manipulation des déchets.

Notre collègue d'opposition nous a ensuite annoncé que le lendemain, il a remis la bouteille de verre dans la poubelle ordinaire des déchets non triés. Les appels au civisme de notre Maire et de plusieurs conseillers municipaux, de gauche comme de droite, nous ont rassurés sur le fait qu'indépendamment des prises de positions les plus individualistes de notre collègue de droite, il existe bien à Villers une majorité de personnes attachées au tri sélectif et soucieuses des conditions de travail des personnes affectées à la revalorisation des déchets.

La majorité municipale restera toujours fixée sur ses objectifs de préservation de l'environnement et de développement durable. Les réalisations municipales en matière d'économie d'énergie (renouvellement des chaudières), d'achat de véhicules propres, d'aide à l'installation de chauffe-eau solaires en attestent quotidiennement.

Nous rappelons que tous les conseils municipaux sont publics, chaque citoyen peut venir y assister pour se faire une opinion personnelle à partir du contenu des interventions des uns et des autres. Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 7 décembre à 20 h 00.

Philippe SALES pour le groupe majoritaire

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

### VILLERS AU CRÉNEAU

La Police Municipale organise régulièrement des contrôles de vitesse dans les artères de Villers-lès-Nancy, avec la mise à disposition une fois par mois de Jumelles Eurolaser par la Communauté Urbaine.



En 2003, ce ne sont pas moins de 81 contrôles de vitesse positifs ont été réalisés dont 6 pour un dépassement de plus de 30 km/h !

S'y ajoutent 25 infractions pour non-port de la ceinture de sécurité ou d'usage du téléphone au volant.

Les premiers mois de 2004 montrent une prise de conscience des automobilistes traversant Villers puisqu'il n'y a pas eu d'aussi grands excès de vitesse que l'année passée, et que le nombre d'infractions concernant la ceinture de sécurité et les téléphones mobiles a baissé significativement.

## DES STAGIAIRES D'OERLINGHAUSEN...

La Mairie a accueilli dans ses services un stagiaire allemand de notre ville jumelle, Oerlinghausen, au mois de septembre, Johannes WAGNER. En 2005, ce sera le tour de Viviane SEIDEL de se familiariser avec la culture française.



## SOS-AMITIÉ

Au 03 83 35 35 35, le numéro de SOS Amitié de la région nancienne, les communications commencent souvent par des mots simples. Une quarantaine d'écouteurs, tous des bénévoles, formés à l'écoute, se relayent pour essayer d'assurer un service 24h/24 et 365j/an. Nuit et jour, ils se succèdent pour répondre aux appels de détresse.

SOS Amitié recherche en permanence des écouteurs. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le 03 83 32 20 02.

## DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS MUNICIPALES

Quelques habitants de Villers nous ont signalé des problèmes de distribution des publications municipales (Villers Nouvelles, Sortir A, plaquette des Jeudis de Villers...).

Notre distributeur s'est engagé à mener une enquête pour chaque cas litigieux. Aussi, si vous avez connaissance de problèmes dans votre entourage (non-distribution, même en cas d'un autocollant Stop Pub, insertion au milieu d'autres publicités...), merci de contacter le service communication de la Mairie au 03 83 92 32 48.

## DON DU SANG

Villers Nouvelles tient à féliciter les nombreux donneurs qui ont répondu présents à l'appel de l'établissement français du sang lors de sa dernière collecte, au centre Savine, le 14 octobre 2004. 60 personnes se sont présentées.

Les prochaines collectes sur Villers auront lieu en 2005, le 1er avril au centre socio-culturel du Placieux et le 10 mai à l'école Camus.

## AGENDA

> 17/11 Concert « Méli Mélodie chante pour l'Afrique », organisé par L'AKGN (Association Kankalabé Guinée Nancy), dans le but de financer des actions de développement en République de Guinée. Au centre des Ecraignes, à 20 h 30. Tarif : 5 euros.

> 19/11 Concert de « LUCAS » organisé par Clairlieu Animation à la MJC Jean Savine, à 20 h 30. Renseignements au 03 83 28 44 19

> 20 et 21/11 Exposition vente de produits artisanaux (commerce équitable) organisée par l'association Sel et Lumière. Au centre du Placieux, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - dimanche de 14 h à 18 h.

> 20/11 Exposition vente de l'association L.A.T.E.L.I.E.R. du groupe villarois de l'accueil de l'enfant. De 14 h à 18 h au centre J. Savine à Clairlieu.

> 21/11 L'équipe du Secours Catholique de Villers-lès-Nancy organise dans le cadre de la collecte nationale, un concert. Le trio Jean-Yves Gall, Gilles Rambour et Christian Thiébaud interpréteront des chansons de M. Fuguain, M. Le Forestier, A. Souchon et bien d'autres. A 16 h au centre les Ecraignes  
Entrée libre. Quête au profit des projets du Secours Catholique.

> 25/11 Conférence-débat sur les allergies alimentaires organisée par l'Association Indépendante des Parents d'Élèves (A.I.P.E.V.) des écoles des Aguillettes, animée par un allergologue. A 20 h 30 au centre du Placieux. Entrée libre.

> 27 et 28/11 L'AMCF organise un week-end sur les métiers de l'art, au château M<sup>me</sup> de Graffigny

>27/11 Repas dansant du COS Football aux centre les Ecraignes à partir de 20 h 30

> 30/11 Conférence sur Alzheimer au centre des Ecraignes, 14 h 30 animée par le Dr. Mahuet-Bosser, psycho-gériatre (CHU de Nancy) et M. Marchal, président d'Alzheimer 54

> 6/12 Spectacle de clown « Marcello » par l'association « Jongler et compagnie » d'Epinal, avec Marcel GRAND, Mise en scène : Dominique FARCI. Dans le cadre des Jeudis de Villers, à 20h 30 au Centre Culturel « Les Ecraignes ».

> 11/12 Défilé de la Saint Nicolas organisé par le Comité des Fêtes de Villers-lès-Nancy. (Voir encadré ci-dessous)

> 19/12 Concert de Noël organisé par l'Association Culturelle et Festive. A 16 h à l'église Saint Fiacre.

> 19/12 Championnat départemental de cross country, organisé par le COS Athlétisme de Villers, au plateau de Brabois.

## SAINT-NICOLAS

Rendez-vous le 11 décembre pour le défilé de la Saint Nicolas. Les chars partiront à 14 h 45 rue du Bois de l'Hospice, puis rejoindront la MJC Jean Savine (15 h 45) en prenant la rue des Chalades, les boulevards St Valonnière, de Champelle et des Essards. Vers 16 h 00, ils passeront près des Poilus d'Orient et resteront jusque 16 h 45 boulevard de Baudricourt pour des animations musicales. Puis, ils emprunteront les avenues de la Libération, du général leclerc et le boulevard des Aguillettes jusqu'au centre commercial Plein Centre, qu'ils rejoindront à 17 h 30.

Enfin, à 17 h 45, dernier départ du Plein Centre, pour arriver à l'école du Château, via l'avenue André Malraux et les rues Sous la Croix et Albert Ter, où Saint Nicolas se verra remettre les clés de la ville. A 18 h 15, un son et lumière et un feu d'artifice clôtureront cette après-midi festive organisée par le Comité des Fêtes.



*Erratum : Des erreurs se sont glissées dans l'orthographe des noms des élus et agents du secteur solidarité, dans le dossier Solidarité de Villers Nouvelles 12. Toutes nos excuses à Evelyne LEFORT, Marie-Josèphe KOCH et Véronique PAILLOT-HAOND*

Retrouvez l'agenda sur internet : [www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm](http://www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm)